

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2876 - JEUDI 30 MARS 2017



Denis Sassou N'Guesso à sa sortie d'audience avec Abdelaziz Bouteflika photo APS

CONGO-ALGÉRIE

Une quinzaine d'accords
pour relancer la
coopération bilatérale

Le Congo et l'Algérie viennent de parapher une quinzaine d'accords couvrant « tous les domaines », en vue de relancer leur coopération bilatérale. Signés en marge du séjour de travail du président Denis Sassou N'Guesso, du 27 au 30 mars à Alger, ces accords sont le résultat de la 7^e réunion de la commission mixte entre les deux

pays tenue les 25 et 26 mars dans la capitale algérienne. « C'est un moment historique, parce que nous avons décidé de relancer nos relations bilatérales dans tous les domaines », a indiqué Denis Sassou N'Guesso qui a qualifié son séjour de travail comme un « succès total ».

Page 9

INCLUSION ÉCONOMIQUE

Plaidoyer pour une répartition équitable des richesses

Dans le cadre de la promotion de son ouvrage « L'économie aux canons de l'infini inclusive », Daniel Ngassiki a, au cours d'une conférence-débat tenue à Brazzaville, plaidé pour l'adoption de sa conception capable de créer de la valeur financière et lutter contre la pauvreté au Congo.

Soutenant, en effet sa vision de théorie de « l'infini inclusive », basée, selon lui sur une redistribution équitable des revenus de l'Etat à tous les citoyens, l'auteur rêve ainsi d'un monde, notamment le Congo, sans

pauvreté et inégalités.

« Nous proposons à la communauté académique, à la classe politique et à la société civile une nouvelle politique économique conduisant à un nouveau modèle de société capitaliste, social-démocrate et républicain, marqué par l'élimination pure et parfaite de la pauvreté et des inégalités extrêmes mathématiquement établie », a-t-il déclaré rejetant toute idée d'une utopie de sa théorie basée sur des éléments qu'il estime concrets. Page 2



Le présidium de la conférence-débat

FOOTBALL/COPA COCA-COLA

248 établissements scolaires
en compétition à partir du 2 avril

La 9^e édition de la compétition, dédiée aux jeunes scolarisés du cycle secondaire dont l'âge varie entre 13 et 15 ans, se disputera dans dix localités du territoire national. Le match d'ouverture pour l'exhibition opposera les Diables rouges U-15 aux champions de la Copa Coca-cola de l'année passée.

Cette 9^e édition de la compétition est élargie à 248 équipes ou établissements scolaires au lieu de 200 comme dans les huit précédentes éditions. « Une manière de donner la chance à un grand nombre de jeunes congolais d'exprimer leur talent », a expliqué Ghislain Tchicaya, responsable marketing de Brasco, organisatrice de cette compétition dont l'origine remonte à 2009. Page 16



Frédéric Tchicaya lors du tirage au sort photo Adiac

BOXE

Du matériel de la
fédération confisqué
pour cause de dette

Faute du non remboursement des fonds déboursés (1 650 000 FCFA) pour les préparatifs des boxeurs congolais lors du regroupement des pugilistes à Pointe-Noire, prélude aux Jeux Africains, le premier vice-président de la Fédération congolaise de Boxe, Alain William Okoko Cooly, affirme avoir confisqué le matériel du noble art et conditionne sa remise au paiement de la somme qui lui ai due.

Selon lui, malgré les instructions du ministre des Sports et de l'éducation physique et du Comité national olympique

et sportif congolais, sa revendication reste vaine. D'où cet acte qui prive les ligues départementales en matériels didactiques et ne rend pas aisée la préparation des Diables rouges dans les compétitions internationales, notamment les championnats d'Afrique de la discipline prévus au mois de mai à Brazzaville.

Page 16

ÉDITORIAL
Drame

Page 2

ÉDITORIAL

Drame

La mort tragique de deux experts des Nations unies dans la province du Kasai Central n'a malheureusement rien de surprenant. Elle était tout à la fois prévisible et inévitable étant donnée la dégradation continue de la situation dans cette partie de l'immense territoire de notre voisine et notre soeur la République démocratique du Congo. Mais au-delà du drame humain qui s'est produit, elle témoigne d'une aggravation de la situation qui pourrait bien déboucher à très court terme sur l'une des pires tragédies des cinquante dernières années.

Ce que l'on doit bien comprendre c'est que l'Organisation des Nations unies est largement responsable de la dérive qui ne cesse de s'aggraver dans cette partie du monde. Ayant déployé à Kinshasa et dans l'est de la RDC la plus grande mission de maintien de la paix jamais réunie – dix-neuf mille soldats, policiers et observateurs employés par la Monusco - elle s'est montrée incapable de mettre fin aux agressions perpétrées contre la population par des bandes armées dont le seul objectif était de faire régner la terreur. Fait plus grave encore, alors que les preuves étaient réunies de l'implication de grandes entreprises multinationales dans les trafics d'or, de diamant et de matériaux rares, elle est restée désespérément en retrait, favorisant du même coup les actions criminelles.

Si les sommes gigantesques qui ont été dépensées par le «machin» - comme l'appelait à juste titre le Général de Gaulle - avaient aidé à la formation des hommes, à la mise en place de structures de défense et de sécurité locales, à l'équipement adéquat des forces congolaises de sécurité nous n'en serions certainement pas là. Mais la mécanique onusienne est à ce point technocratique qu'elle n'a qu'un lien très faible avec les réalités du terrain. Il suffit pour le comprendre de voir comment les hauts cadres de la Monusco se prélassent à Kinshasa alors même que les violences se multiplient sur le terrain.

Si l'on ne peut dire aujourd'hui ce qui se passera dans les semaines à venir dans le centre et l'est de la RDC, peut-être même à Kinshasa, l'on peut affirmer sans risque de se tromper que poursuivre sur la route présente ne peut conduire qu'au désastre. Et conseiller aux dirigeants de la région de se réunir en urgence pour tenter de trouver une réponse adéquate à la tragédie qui se dessine. Faire, en somme, ce qui ne le fut pas à la veille du génocide rwandais.

Les Dépêches de Brazzaville

INCLUSION ÉCONOMIQUE

Daniel Ngassiki prône l'introduction de l'Etat en bourse pour éliminer la pauvreté



Les participants (DR)

L'économiste Daniel Ngassiki a animé le 28 mars dans la salle de conférence du rectorat de l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville, une conférence-débat sur son dernier ouvrage intitulé : « L'économie aux canons de l'infinitive inclusive ». Dans ce livre, l'auteur propose l'introduction de l'Etat en bourse comme moyen pour éliminer la pauvreté et les inégalités économiques.

Les actions de l'Etat cotées en bourse pourraient avoir une valeur financière tendant vers l'infini, a-t-il estimé, poursuivant que comme chaque citoyen détient un titre de propriété, l'Etat va distribuer gratuitement des actions à tous les citoyens de façon équitable. La théorie de « l'infinitive inclusive » est fondée sur la démocratie, et utilise les mathématiques et la finance. « L'infinitive inclusive signifie un miracle de richesse pour tous ou encore une inclusion économique et sociale. C'est une politique économique mathématiquement intelligible permettant de réaliser le miracle de la richesse pour les citoyens, hommes, femmes et enfants sans distinction, ni exclusion, ni

groupes prioritaires », a expliqué Daniel Ngassiki.

Dans son livre publié en décembre 2016 aux éditions Karthala, il défend l'idée d'un monde sans pauvreté ni inégalités. « J'ai eu dix années de recherches avant de parvenir à la théorie de l'infinitive inclusive. Si vous pensez que la pauvreté est une fatalité, détrompez-vous », a-t-il indiqué.

Pour lui, il s'agit d'une démonstration technique de la capacité de pouvoir se servir de l'Etat, du capitalisme et de la démocratie libérale pour atteindre l'élimination de la pauvreté et des crises de financement pour l'Etat.

Daniel Ngassiki a en outre évoqué l'incapacité des politiques traditionnelles à éradiquer la pauvreté et les inégalités. Pour le cas du Congo, il a cité les données de la Banque mondiale qui situent le taux de pauvreté à 40,9% de la population. Ainsi, a-t-il pensé, la théorie de « l'infinitive inclusive » pourrait servir de panacée aussi bien pour le Congo que pour les autres pays.

« Nous proposons à la communauté académique, à la classe politique et à la société civile une

nouvelle politique économique conduisant à un nouveau modèle de société capitaliste, social-démocrate et républicain, marqué par l'élimination pure et parfaite de la pauvreté et des inégalités extrêmes mathématiquement établie », a dit Daniel Ngassiki, rejetant l'idée d'une utopie car sa théorie repose sur des éléments concrets.

Après l'exposé du conférencier, les réactions de la communauté scientifique et universitaire ne se sont pas fait attendre. En effet, les hommes politiques et de lettres, les étudiants et chercheurs ont exprimé leur intérêt à cette invention de Daniel Ngassiki. Après l'avoir congratulé, certains d'entre eux ont émis des réserves quant à l'application de cette théorie au Congo. C'est notamment le cas de l'écrivain Benoît Moundélé Ngollo qui s'est montré sceptique à cette théorie.

Modérateur de la cérémonie, le Pr. Louis Bakabadio a suggéré la mise en place d'une équipe de spécialistes, censée statuer sur les vocables utilisés et le fondement de la théorie de l'auteur. « C'est un sujet ouvert », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo et Christian Brice Elion

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndongo, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production :

Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Les femmes sensibilisées à leur rôle dans l'émergence du Congo

Le département de la promotion de la femme, de la famille et des groupes vulnérables de la présidence de la République a organisé le 29 mars, dans le cadre des activités liées au Mois de la femme, une causerie-débat sur le thème : « L'implication de la femme congolaise dans un Congo uni et prospère »

La causerie-débat qui a regroupé plusieurs femmes évoluant dans les différentes structures attachées au cabinet du chef de l'Etat, vise, entre autres, à rechercher des solutions

femme : leviers de l'édification d'un Congo prospère ».

D'après le conseiller du président de la République, chef de département de la promotion de la femme, de la fa-

à leurs proches les enseignements reçus. « Pour garantir le développement de notre pays, la femme congolaise doit occuper une place de choix dans la réalisation de la



Les participantes ; crédit photo Adiac

pour une réelle implication de la femme congolaise dans le processus de pacification, d'unification et de création de richesses pour l'émergence du Congo. Ainsi, trois sous-thèmes ont été développés par des personnes ressources. Il s'agit de « L'implication de la femme congolaise dans le processus électoral » ; du « Rôle de la femme éducatrice dans l'émergence du Congo » ; de la « Conscience et engagement de la

mille et des groupes vulnérables, Antoinette Kebi, ces sous-thèmes visent à sensibiliser les participantes à leur rôle dans l'émergence du Congo et à susciter en elles une réelle prise de conscience de leur rôle dans un Congo uni et prospère. Les autres objectifs sont : permettre aux femmes de mettre en valeur leurs qualités innées ou acquises ; transformer les participantes à cette causerie-débat en relais pouvant faire bénéficier

Marche vers le développement, programme du gouvernement. Cette marche ne saurait se réaliser sans l'implication de toutes les femmes, à tous les niveaux et singulièrement au niveau de décision. Il est donc nécessaire de susciter en elle une réelle prise de conscience de son rôle dans l'édification de la société congolaise et dans l'émergence du Congo d'ici à l'horizon 2025 », a souligné Antoi-

nette Kebi.

« Les élections législatives, une autre source de déchirement du tissu social... »

Présidant la cérémonie d'ouverture, le secrétaire général de la présidence de la République, Jean-Baptiste Ondaye, a indiqué qu'il n'était pas possible de faire une évocation de la femme africaine en général et congolaise en particulier sans que cela soit rattaché aux valeurs de paix, d'unité et de prospérité. « En effet, les femmes congolaises sont sollicitées aujourd'hui dans la reconstruction et la consolidation de l'unité nationale après les déchirements politiques occasionnés par les épisodes électoraux de l'année 2016. Le désir de leur plus grande implication dans le chantier de l'unité nationale est encore vif au moment où pointent à l'horizon les élections législatives, une autre source de déchirement du tissu social », a-t-il indiqué.

Selon lui, l'implication des femmes congolaises est également nécessaire dans les chantiers de croissance et de prospérité dans un contexte économique difficile que traverse le pays actuellement. La femme congolaise, dans son triple rôle d'épouse, de mère et d'éducatrice est, a-t-il rappelé, au cœur du développement des valeurs d'unité au Congo. Rappelant quelques dispositions de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée en 2000, il a soutenu que les femmes ont un rôle im-

portant à jouer dans les processus de pacification et d'unification du pays. Jean-Baptiste Ondaye a, cependant déploré le fait que les conditions permettant aux femmes de jouer pleinement ce rôle ne sont pas réunies.

Respecter l'ensemble des droits humains de façon générale

De même, la participation des femmes aux activités économiques dans le secteur informel contribue, a-t-il ajouté, à doter les ménages des moyens substantiels pour améliorer les conditions de vie de tous les membres, notamment les plus vulnérables. Pour renforcer le rôle des femmes dans l'essor économique et social du Congo, il est indispensable, a-t-il insisté, que tous les droits humains soient respectés de façon générale et ceux des femmes en particulier.

« Seul le respect effectif de ces droits permettra aux femmes de prendre pleinement part au développement économique et de s'impliquer davantage dans la vie socioéconomique et politique de notre pays », a conclu Jean-Baptiste Ondaye.

Rappelons que dans le cadre des activités marquant le mois de la femme, le personnel féminin de la Présidence de la République a également organisé le 7 mars la cérémonie de planting d'arbres fruitiers et d'eucalyptus au verger Mobokoli, situé au village de Bambou Mingali, dans le district d'Igné.

Parfait Wilfried Douniama

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Congo lance le processus de lutte contre la dégradation des terres

Le ministère de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement a organisé le 28 mars à Brazzaville, l'atelier de lancement du Programme de définition des cibles de neutralité en matière de dégradation des terres (PDC/NDT)

Le lancement de ce processus s'inscrit dans le cadre de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (UNCCD) de 1992. Il vise, entre autres, à aider les pays plus touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique ; à établir les cibles volontaires nationales pour cette thématique et identifier les projets transformatifs pour les réaliser. Le conseiller à l'environnement de la ministre de l'Economie forestière, du développement durable, Joël Loumeto, a insisté sur le fait que le Congo doit définir et adopter la notion de neutralité de dégradation des terres.

Il a également rappelé que l'objectif général de cet atelier est de démarrer le processus national de définition des cibles de la neutralité en matière de dégradation des terres. Spécifiquement, il s'agit de mettre en place une plateforme de négociation entre les parties prenantes ; examiner et approuver la feuille de route nationale pour la définition des cibles volontaires de neutralité en matière de dégradation des terres. Le dernier objectif consiste à valider le plan national d'effet de levier pour la définition des cibles de neutralité en ma-



Une érosion qui rase des maisons à Massengo ; crédit photo Adiac

tière de dégradation des terres.

« Nous souhaitons que le présent atelier suscite l'organisation de multiples activités dans le domaine de la dégradation des terres, sans oublier la valorisation de précédentes initiatives déjà menées dans notre pays. Une collaboration entre différentes institutions dans ce domaine devrait être développée », a souligné Joël Loumeto.

En effet, l'UNCCD fixe le cadre in-

ternational dans lequel se structure la lutte contre la désertification. De ce fait, elle apparaît comme un cadre juridique novateur pour la promotion du développement durable concernant les écosystèmes fragiles. D'après le conseiller à l'environnement de la ministre, la définition des cibles de neutralité en matière de dégradation des terres n'est pas un processus autonome. Elle doit être intégrée dans les processus généraux de la politique nationale de développe-

ment. D'où la nécessité d'une forte appropriation nationale ainsi qu'une participation active de toutes les parties prenantes ayant une incidence

renforcement de la résilience des communautés rurales contre les chocs climatiques », a commenté Joël Loumeto.

Observer un comportement responsable

Bien qu'actuellement épargné de la désertification, le Congo est menacé par l'éboulement des terrains dans ses grandes villes. Ce qui se caractérise, en effet, par des érosions à Brazzaville et à Pointe-Noire avec comme conséquence l'abandon des quartiers dont la majorité sont sableux. Face à ce phénomène qui apparaît déjà comme une menace, le gouvernement appelle les populations à observer un comportement responsable. Ceci en évitant de couper des plantes et les herbes pouvant stabiliser les flancs.

« Il faut que nous intériorisons la notion de désertification qui est mieux pour nous que la dégradation des terres. Ce sont des étapes tout à fait spécifiques où chacun de nous va pouvoir se reconnaître. Nous sommes bel et bien concernés par cette convention : nos villes, nos victimes d'érosions. L'érosion correspond bien à une dégradation des terres », a averti Joël Loumeto.

P.W.D.

**MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT**

**REPUBLIQUE DU CONGO
UNITÉ *TRAVAIL * PROGRÈS**

CABINET

C O M M U N I Q U E

Le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat informe les agents civils de l'Etat n'ayant pas pu se présenter à la première phase du recensement physique, que la phase de réclamation aura lieu à partir du 27 mars 2017 à Brazzaville.

A cet effet, les agents concernés sont priés de se présenter à l'inspection générale des services administratifs située dans l'enceinte du laboratoire national de santé publique, munis d'une pièce d'identité en cours de validité, d'une attestation de présence au poste, d'une carte photo d'identité en couleur format 4 x 4 et des documents justifiant, selon les cas, leur absence au poste de travail lors du contrôle physique, notamment :

- une attestation de congé et une note de cessation de service ;
- une attestation ou un arrêté de mise en stage ;
- un ordre de service ou de mission ;
- une autorisation d'absence ;
- un dossier d'hospitalisation.

Fait à Brazzaville, le 24 MARS 2017



Aimé Ange Wilfrid BININGA.



LYCÉE SÉBASTIEN MAFOUTA

Les écolières incitées aux carrières scientifiques

La présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM), le Pr. Francine Ntoumi, a échangé le 28 mars avec les écolières sur les carrières scientifiques en vue de susciter leur rêve pour plus d'ambitions.

La rencontre s'inscrivait dans le cadre de la campagne de sensibilisation des jeunes, organisée à l'occasion du mois de la femme. Objectif: valoriser et intéresser la femme congolaise aux métiers scientifiques.

Francine Ntoumi a indiqué que cette campagne visait en outre à faire évoluer positivement les préjugés sur les femmes afin de mettre un terme à la perception selon laquelle celles-ci ne seraient pas faites pour les sciences. Dans sa communication, la chercheuse biologiste a partagé son expérience scolaire; ses difficultés et ses exploits dans la recherche avant d'indiquer: « *l'on peut être congolaise et réussir dans les sciences et être reconnue au niveau mondial. Il faut susciter le rêve de l'écolière pour plus d'ambitions et pourquoi pas pour une ambition ayant trait aux sciences* ».

L'oratrice a informé son auditoire de ce que la maladie du paludisme faisait l'objet de ses recherches, avec une extension sur l'ADN, la molécule support de l'information génétique héréditaire. La présidente de FCRM qui ambitionne d'être toujours la meilleure, a jugé utile de mener les mêmes recherches au Congo. « *Mon objectif pour la recherche est de rendre service à mon pays et faire que la recherche soit*

connue. Je veux créer et laisser une équipe de mercenaires chercheurs après ma retraite », a-t-elle indiqué.



Francine Ntoumi, le personnel du lycée et les élèves (adiac)

Elle a déploré le manque de considération dont font l'objet les chercheurs congolais, invitant les lycéennes de se constituer en groupe car, dit-elle, la recherche ne se fait pas seule.

La présidente de la FCRM a exhorté les élèves à avoir des compétences pour se mettre au service du pays. Elle a en outre invité le proviseur du lycée Sébastien Mafouta, Jean Nicaise Kodja

à initier des séances de stages pendant les vacances. Ce genre d'initiatives, reconnaît-elle, permettront à ces dernières de lier la théorie à la pratique.

Les interrogations des écolières ont été axées sur le financement des recherches; les antidotes

Francine Ntoumi n'a pas laissé indifférent le proviseur. Ainsi, a-t-il indiqué: « *cette année, avec les résultats scolaires, nous allons sélectionner les meilleurs élèves qui bénéficieront d'un stage pour apprendre petit à petit le métier de chercheur dans*

jours. Aujourd'hui, grâce à son expérience, j'ai compris que les femmes ont des compétences égales aux hommes. Elle est venue comme pour changer mes idées afin que je n'abandonne plus mes objectifs fixés ».

Une autre élève, Gaius Yengo

pour le paludisme; les difficultés de la recherche et bien d'autres. Notons que la cérémonie s'est déroulée en présence du chef de service d'orientation des œuvres scolaires, Evariste Mondikabeka, représentant le directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. L'initiative des séances de stage au profit des élèves du lycée Sébastien Mafouta souhaité par

le laboratoire de la Fondation congolaise pour la recherche médicale ».

Au terme de la cérémonie, l'élève Danielle Mpougui de la classe de terminale D qui rêve du métier d'astronome ou de délégué médical a été très ravie d'écouter la présidente de la FCRM. « *Sa communication m'a redonné courage en oubliant le complexe d'infériorité que je portais tou-*

Mounuala de la terminale D, qui plaçait la femme au second rang s'est dit émerveillée en écoutant Francine Ntoumi. « *Son expérience a changé mes opinions et dès aujourd'hui je crois aux compétences de la femme dans tous les domaines. J'ai toujours rêvé devenir une ingénieure en informatique pour servir mon pays* », a-t-elle déclaré.

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

L'Uleeco souhaite accompagner le ministère de la Jeunesse dans toutes ses initiatives



Mme la ministre s'entretenant avec la délégation de l'Uleeco (Adiac)

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation, Destinée Hermella Doukaga, s'est entretenue, le 28 mars à Brazzaville, avec une délégation de l'Union libre des élèves et étudiants du Congo (Uleeco) conduite par son président, Rostand Ondongo, qui a présenté au ministre le nouveau bureau élu en date du 17 février 2017.

Il s'est agi aussi, pour la délégation

de l'Uleeco, d'émettre auprès du ministre le projet d'intention de l'accompagner dans le combat qu'elle mène depuis toujours, notamment sur la lutte contre l'incivisme et la fraude en milieu scolaire et étudiant.

Concernant le phénomène « Bébé noirs », Rostand Ondongo s'est expliqué: « *L'uleeco est gérée par les jeunes. Nous essaye-*

rons de faire des propositions à madame la ministre en vue d'éradiquer ce fléau », a-t-il fait savoir. ++« *Nous avons d'elle une bonne appréciation de ce qu'elle fait, et comptons l'accompagner positivement; nous lui avons rassuré notre disponibilité* », a précisé Rostand Ondongo à l'issue de cette audience.

Guillaume Ondzé

ACTIONS SOCIALES

Yvonne Adélaïde Mougany reçoit la distinction Amis de Calissa Ikama

La Fondation Amis Calissa Ikama a attribué, le mercredi 29 mars, à la ministre des PME et de l'artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany, « la distinction honorifique Amis de Calissa Ikama » pour ses multiples actions en faveur de la lutte contre les cancers de l'enfant au Congo.

En tant que donatrice et désormais amie de Calissa Ikama, la ministre Yvonne Adélaïde Mougany a pu accompagner financièrement et matériellement la Fondation Amis de Calissa Ikama dans ses programmes d'actions. Ces dons ont permis aux volontaires de la fondation de mener la campagne de sensibilisation contre les cancers de l'enfant et le diagnostic tardif; de se procurer des équipements et des médicaments, et d'envoyer en formation des pédiatres spécialisés etc.

Recevant mercredi cette distinction, la ministre des PME s'est dit émue par ce geste de reconnaissance. « *C'est un engagement personnel que je pensais mener en toute discrétion (...)* Au fond de moi, la lutte contre la maladie du cancer est une cause à laquelle je suis engagée », a confié Yvonne Adélaïde Mougany.

Personne ne doit rester insensible à ce mal profond, a-t-elle poursuivi, invitant chaque bienfaiteur à trouver sa manière à pouvoir s'engager pour essayer d'aider le gouvernement. « *Dans le domaine de la santé, les autorités seules ne peuvent tout faire, c'est pour cela que je salue l'initiative de la fondation Calissa Ikama* », a déclaré l'amie de la fondation.

Pour les responsables de cette fondation, cette remise de distinction symbolise la reconnaissance et donne l'occasion aux membres de la fondation de prouver aux donateurs la traçabilité de leurs divers dons. « *C'est depuis 2013 que Madame la ministre a commencé d'appuyer la fondation. Voilà pourquoi nous avons décidé de lui décerner la distinction cette année* », a indiqué Ken Phinéas Tchiteya, chargé des programmes à la fondation.

Fiacre Kombo

DIPLOMATIE

Guy Nestor Itoua officiellement accrédité en Tanzanie

L'ambassadeur Guy Nestor Itoua a présenté le 24 mars les lettres de créance qui l'accréditent en Tanzanie au président Magufuli, chef de l'Etat de ce pays,

À la suite de la cérémonie, l'Ambassadeur Itoua a déclaré que « l'acte qu'il vient de poser va contribuer au renforcement des liens qui existent entre le Congo et la Tanzanie et à la redynamisation de la coopération entre ces deux pays qui ont établi les relations diplomatiques en février 1987 ». L'ambassadeur Itoua a aussi déclaré qu'à l'occasion de la cérémonie de présentation de ses Lettres de créance, « il était animé d'une très déférente pensée pour son pays, la République du Congo, qui a abrité, sous l'égide du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à Oyo, les 8 et 9 mars 2017, une conférence ministérielle au cours de laquelle les textes créant le Fonds bleu pour le Bassin du Congo ont été adoptés ».

L'initiative pour la création du Fonds bleu pour le Bassin



du Congo avait été lancée officiellement par le président Denis Sassou N'Guesso lors de la COP22, à Marrakech, en novembre 2016. La Tanzanie qui a été conviée à Oyo comme deux autres pays de la juridiction de l'ambassadeur Itoua, à savoir le Rwanda et le Burundi, fait partie des destinations où s'était

L'ambassadeur Itoua présentant ses lettres de créance au président Magufuli de Tanzanie (DR)

rendue une mission de sensibilisation relative au lancement de cette initiative.

« Les relations entre le Congo et la Tanzanie, qui sont par ailleurs deux pays membres de la CIRGL (Conférence internationale sur la région des Grands Lacs), sont relancées sur une note de renaissance et

d'espoir; à travers le soutien au processus ayant abouti à la création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo; la mutualisation des efforts autour d'autres sujets d'intérêts communs; les échanges d'expériences dans divers domaines de coopération et la possibilité d'instituer des

consultations politiques périodiques entre les deux pays », a souligné l'ambassadeur Itoua.

Rappelons que ce dernier s'était déjà entretenu le 22 mars dernier avec le ministre tanzanien des Affaires étrangères, Augustin Phillippe Mahiga, et leurs échanges ont été dominés par les questions de coopération bilatérale, régionale et multilatérale avec un commentaire spécial des conclusions de la Conférence d'Oyo sur la création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Il existe des accords commerciaux, culturels et scientifiques entre le Congo et la Tanzanie, deux pays qui ont eu les mêmes traditions politiques pendant de longues années. On peut rappeler la visite officielle effectuée à Brazzaville par l'ancien président tanzanien Julius Nyerere en août 1974 ou l'accord général de coopération entre le Parti congolais du travail (PCT) et le parti Chama chamapinduzi (CCM), signé en février 1987.

Rose-Marie Bouboutou

IMPRIMERIE*DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



GABON

Ouverture du dialogue de sortie de crise, sans le camp de Jean Ping

Quelque 1.200 organisations de la société civile et une cinquantaine de partis politiques participent à ce forum débuté mardi au Palais présidentiel à Libreville. Les travaux doivent durer 21 jours, mais ils pourront être prolongés, si nécessaire, selon une source proche de la présidence gabonaise.

Ouvert par le président gabonais Ali Bongo Ondimba, ce dialogue connaît certes la participation de la société civile et de la classe politique, mais il est boycotté par le camp de son rival Jean Ping, qui se proclame toujours président élu du Gabon. La réunion tentera de sortir le pays de la crise née de la contestation de la réélection en août dernier, de l'actuel président.

La cérémonie solennelle d'ouverture du dialogue s'est tenue en présence de délégués, des membres du gouvernement, de membres du corps diplomatique et du chef de l'Etat qui a appelé ses compatriotes à régler « la querelle de

famille » post-électorale.

Le président a notamment, dans son allocution, brossé un tableau de l'histoire politique du Gabon dès avant l'indépendance. « *La vérité des faits, a-t-il souligné, est que les palabres post-électorales* » sont une constante dans le pays. « *Crise politique au Gabon ? Non, querelle de famille* », a cité Ali Bongo, en guise d'exemple, en se référant au titre d'un article de presse datant de 1958 et évoquant un litige électoral entre deux personnalités gabonaises de l'époque.

Pour le chef de l'Etat, « *il n'y a rien de nouveau sous le soleil gabonais* », allusion faite à la crise post-électorale de

2016. « *Ce que certains appellent crise est et doit rester une querelle de famille* », a-t-il estimé. Et se livrant à un éloge de la palabre et du dialogue, Ali Bongo Ondimba a dit que ces vertus sont des « éléments essentiels » de « l'ADN politique » des Gabonais. « *Vous débattrez de tout* », a-t-il lancé aux participants au dialogue : « *nos institutions doivent refléter notre identité* ».

Durant ces assises, les participants vont notamment plancher sur la réforme des institutions, la réforme du code électoral, le rôle de la Cour constitutionnelle, ou encore la consolidation de la paix et de la cohésion sociale.

Le président Ali Bongo Ondimba avait annoncé ce « dialogue politique inclusif et sans tabou » immédiatement après la validation de sa réélection le 24 septembre par la Cour

constitutionnelle. La première annonce de sa victoire avait suscité des violences rares dans le pays.

La Coalition pour la nouvelle République (CNR) de Jean Ping a assuré que malgré le lancement du dialogue, rien ne résoudra la crise dans le pays. « *À la fin de cette mascarade (le dialogue), la réalité de la situation de crise profonde dans laquelle se trouve le Gabon se confirmera et Ali Bongo devra se résoudre à comprendre qu'il ne peut diriger le Gabon contre la volonté des Gabonais qui n'attendent de lui qu'une chose : qu'il quitte le pouvoir* », a jugé le porte-parole de Jean Ping, Jean-Gaspard Ntoutoume Ayi. « *Que tel ou tel ne participe pas, peu importe, cela ne gêne pas* », avait assuré la semaine dernière le Premier ministre gabonais Emmanuel Issoze

Ngondet, en mettant en avant la participation « massive » au forum.

Ce dialogue devrait être le préalable à des élections législatives, déjà reportées au plus tard à fin juillet 2017, mais qui pourraient être de nouveau ajournées en cas d'adoption de réformes constitutionnelles, a-t-on indiqué de source proche de la présidence.

Jean Ping, pilier du régime du défunt Omar Bongo Ondimba père de l'actuel chef de l'Etat, avait été crédité par la Cour constitutionnelle de 47,24% des voix contre 50,66% pour Ali Bongo Ondimba. Ses partisans qui dénoncent la partialité de la Cour avancent notamment le rapport de la mission électorale d'observation de l'Union européenne qui parle d'« anomalies » mettant en cause le « résultat final de l'élection ».

Nestor N'Gampoula

EMERGENCE DE L'AFRIQUE

Des obstacles doivent être levés afin d'accélérer la marche

Les présidents Alpha Condé de Guinée et Alassane Ouattara de Côte d'Ivoire estiment que la transformation des économies et le relèvement des investissements constituent « le défi » auquel le continent africain sera confronté au cours de la prochaine génération.

L'Afrique a besoin d'être « plus innovante, plus productive et plus compétitive » pour réussir l'émergence de son économie, a affirmé mardi à Abidjan le président guinéen, Alpha Condé, à l'ouverture d'une conférence internationale sur l'émergence du continent africain. « *L'Afrique a amélioré ses résultats économiques et sociaux entre 2000 et 2015 en enregistrant une croissance réelle de son produit intérieur brut global de plus de 5% par an* », a ajouté le président en exercice de l'Union africaine (UA). C'était à l'occasion de la deuxième édition de la Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique, qui se déroule du 28 au 30 mars.

Pour le chef d'Etat guinéen, la performance affichée par l'Afrique est encore « très en deçà de celle des pays émergents d'Asie. « *Elle ne s'est pas encore traduite par une transformation structurelle des économies africaines qui, presque dans leur totalité, restent des producteurs exportateurs de matières premières et de produits de base, qui ne contiennent qu'une faible part de la valeur ajoutée des chaînes de valeur dans le monde* », a-t-il fait constater.

Pour sa part, le président ivoirien, Alassane Ouattara, a affirmé que



Les présidents, Alpha Condé et Alassane Ouattara (DR)

cette rencontre « devrait être une opportunité pour répertorier un certain nombre d'obstacles à lever afin d'accélérer la marche des pays africains vers l'émergence ». « *Il s'agit de la qualité et de la pertinence des plans d'émergence qui devront tenir compte des logiques économiques mondiales et de nos réalités socioculturelles* », a-t-il souligné.

La conférence de cette année vise à approfondir le débat sur la problématique de la mise en œuvre des plans d'émergence des pays africains à la lumière des expériences menées en Afrique et ailleurs, selon les organisateurs. Il s'agira notamment pour les participants d'échanger sur les bonnes pratiques africaines en matière de mise en œuvre des plans d'émergence sous les angles institutionnel, économique et social. Le partage des outils et méthodes de mise en œuvre pour accélérer la transformation structurelle et l'industrialisation afin de créer des emplois pour les jeunes

et les femmes, sont également au menu de cette conférence à laquelle prennent part les représentants de gouvernement, d'institutions internationales et de développement, de Centres de recherche, d'Université, du secteur privé et des organisations de la société civile.

Les travaux se déroulent sous forme de panels de haut niveau, constitués de séances de plénières autour de deux principaux thèmes, la gouvernance des institutions publiques, et la transformation structurelle, inclusive et durable.

La Côte d'Ivoire, qui aspire à l'émergence de son économie d'ici à 2020, « *a besoin d'échanger avec les autres pays, qui ont réussi afin que cela soit durable* », a affirmé la ministre ivoirienne du Plan et du développement, Nialé Kaba. Le Tchad, à l'émergence initialement prévue en 2020, mise désormais sur 2030, à l'instar du Togo. Le Sénégal, plus prudent, s'engage pour 2035.

N.NG.



Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE





UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



Journaux



Chemises à rabat
Magazines

Cartes de visite
Dépliants

Livres
Calendriers
Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Gouesso
Brazzaville - République du Congo

HAPPY HOUR TOUS LES JEUDIS

DE 19H À 22 H

AU MIKHAEL'S HOTEL

BUFFET ET ORCHESTRE MUSICAL



M
MIKHAEL'S
H O T E L

FRANCE/CENTRAFRIQUE

François Hollande favorable à la création d'une cour pénale spéciale centrafricaine



Les présidents François Hollande et Faustin-Archange Touadéra (DR)

Le président français François Hollande s'est réjoui des avancées du processus de consolidation de l'armée centrafricaine, avec l'apport de la mission européenne de formation EUTM, à l'issue d'un entretien. Il l'a fait savoir à son homologue centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, qu'il a reçu à l'Élysée. Il s'est également félicité de la posture adoptée par la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations en Centrafrique (Minusma) à Bam-

bari, et a renouvelé la volonté de la France de contribuer à la sécurisation et à la pacification de la ville. Le président français a confirmé le soutien de son pays aux efforts entrepris par la Centrafrique en vue de rétablir l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de son territoire. François Hollande a marqué son intention d'amplifier des efforts pour la reconstruction d'une armée centrafricaine capable de sécuriser le pays sans l'appui d'un

pays étranger. Il a salué la perspective d'une intégration prochaine d'anciens membres de groupes armés, qui auront fait le choix de la paix au sein des Forces armées centrafricaines, ainsi que l'appui de la France aux demandes des autorités centrafricaines en matière de lutte contre l'impunité. Puis il a noté l'avancée que constituerait la création d'une cour pénale spéciale en Centrafrique ainsi la nomination d'un procureur.

Noël Ndong

CONGO-ALGÉRIE

Une quinzaine d'accords pour relancer la coopération bilatérale

Le Congo et l'Algérie viennent de parapher une quinzaine d'accords couvrant « tous les domaines », en vue de relancer leur coopération bilatérale.

Signés en marge du séjour de travail du président Denis Sassou N'Guesso, du 27 au 30 mars à Alger, ces accords sont le résultat de la 7e réunion de la commission mixte entre les deux pays tenue les 25 et 26 mars dans la capitale algérienne.



Denis Sassou N'Guesso à sa sortie d'audience avec Abdelaziz Bouteflika (photo APS)

Commentant les résultats de sa visite de travail de quatre jours, le président de la République du Congo qui sortait mardi d'un entretien avec son homologue algérien, Abdelaziz Bouteflika, a parlé de « succès total ».

« C'est un moment historique, parce que nous avons décidé de relancer nos relations bilatérales dans tous les domaines », a indiqué Denis Sassou N'Guesso qui a salué la volonté politique et les idéaux que l'Algérie et le Congo ont toujours défendus.

De source proche du ministère congolais des Affaires étrangères, les accords signés concernent entre autres, les domaines de la marine marchande, la communication, la culture, du commerce, des affaires étrangères, de l'enseignement supérieur, l'agriculture, l'enseignement technique, etc.

L'entretien entre les deux chefs d'Etat a également porté sur des questions internationales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye. Le Congo et l'Algérie font partie du comité des 10 pays africains impliqué à la recherche de solution à cette crise, et le président congolais qui dirige le

Comité de haut niveau de l'union africaine pour la Libye a estimé que l'Algérie reste un acteur incontournable de la recherche de solution à cette crise qui perdure depuis 2011.

« Nous avons passé en revue l'ensemble des questions politiques africaines et internationales et avons surtout insisté sur la situation en Libye, dans la mesure où l'Algérie et le Congo font partie du comité des 10 Etats africains pour aider les frères libyens dans la recherche d'une solution inclusive de paix et de sécurité et de fonctionnement normal de l'Etat », a indiqué Denis Sassou N'Guesso.

Et d'ajouter : « Nous pensons progressivement réussir à amener les frères libyens à se mettre ensemble autour d'une table pour trouver une solution à la crise qui secoue ce pays ».

Thierry Nougou

Joue et change ta vie, avec la Super Promo !

Tente ta chance de devenir Millionnaire.

Prix à gagner

Par jour	Par semaine	Par mois	Superlot
75.000 Fcfa	500.000 Fcfa	5.000.000 Fcfa	25.000.000 Fcfa

Pour jouer c'est simple, souscris en envoyant «QUIZZ» au 3333.
Coût du SMS = 50 FCFA

Du 01 Mars au 30 avril 2017

MTN

MTN CONGO | MTN CONGO | @MTN_121 | MTN CONGO

CENTRAFRIQUE

34 % de femmes ont bénéficié du Projet Löndo

Sur les chantiers du Projet Löndo, difficile de distinguer les femmes des hommes. Tous, ils arborent les gilets de couleur orange vif et portent les bottes. La gente féminine, aussi victime de la crise centrafricaine, a su tirer profit de ce projet tout en s'investissant dans la reconstruction de la RCA.

Pantalon Jean's pour la plupart, portant des gants pour d'autres, ces femmes de 20 ans ou plus ont compris qu'elles sont une force de développement et que l'argent se gagne par l'effort, surtout qu'« il n'y a pas de métiers exclusivement réservés aux hommes ».

Lors de la célébration de la Journée internationale de la Femme, le Coordonnateur national du projet, Lucien Judicaël Montinda a salué l'apport des valeureuses filles et femmes centrafricaines qui œuvrent dans le cadre du projet Löndo. Selon les statistiques, « sur les 17.000 bénéficiaires déjà atteints par le projet Löndo dans 34 sous-préfectures, on a un total de 5.780 femmes, soit 34 % de l'effectif recruté par le projet pour l'entretien

routier manuel », a rapporté son coordonnateur. Pour leur sens de responsabilité, certaines ont été « promues au rang de coordonnatrice régionale, superviseuse, cheffe d'équipe, logisticienne etc... ».

« sur les 17.000 bénéficiaires déjà atteints par le projet Löndo dans 34 sous-préfectures, on a un total de 5.780 femmes, soit 34 % de l'effectif recruté par le projet pour l'entretien routier manuel »,

A Kaga-Bandoro en juillet 2016, Sonia Amedée, une déplacée recrutée par Löndo a exprimé ses attentes. « J'ai perdu les activités champêtres depuis les conflits et cette activité me permettra d'avoir un peu de l'argent afin d'aider ma famille », a-t-elle déclaré au correspondant du RJDH dans la localité. Aussi, Carine Data, une orpheline travaillant pour le projet à Bouar

(ville du Nord-Est), a avoué sa satisfaction. « Ce que je gagne me permet de subvenir à mes besoins et de prendre en charge le reste de ma famille. J'ai économisé un peu d'argent. Avec le reste, je compte m'inscrire à un cours du soir pour préparer mon avenir » ; a-t-elle projeté.

Hier, 27 mars, le Président F.A Touadera a lancé à Obo, Chef-lieu du Haut-Mbomou, la 4e phase du Projet Löndo. Elle concerne les Sous-préfectures de Birao, Bambio, Amada-Gaza, Abba, Boganda, Bossangoa, Bouca, Nana-Bakassa, Alindao, Kembé, Bangassou, Gambo, Ouango, Rafai et Obo.

Le projet Löndo consiste à accompagner financièrement les initiatives des déplacés retournés pour leur permettre de mener des activités génératrices de revenu. Les bénéficiaires sont recrutés par une loterie publique afin d'éviter le clientélisme et le favoritisme. Ils réparent les artères et assainissent les villes.

Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'homme

GRANDS LACS

La Francophonie préoccupée par la situation en RDC et au Burundi

La secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, a exprimé le 29 mars à Paris (France), sa préoccupation sur la situation prévalant en République démocratique du Congo (RDC) et au Burundi, selon un communiqué de cette organisation parvenu aux Dépêches de Brazzaville.

S'adressant à l'occasion de la 100ème session du Conseil permanent de la Francophonie (CPF), elle a déclaré : « En RDC, les blocages persistants dans la mise en oeuvre de l'Accord du 31 décembre 2016 dit de la Saint Sylvestre, sont très préoccupants. Les conditions de sécurité, notamment à l'Est du pays et dans les Kasai, ne cessent de se dégrader. Les responsabilités, directes et indirectes, doivent être établies et sanctionnées ».

La secrétaire générale de la Francophonie a poursuivi que « la mise en place d'une commission d'enquêtes en vue de ces sanctions s'impose encore plus face à la gravité de la situation et notamment après la découverte des corps des deux experts des Nations unies ainsi que de celui de leur interprète. Nous condamnons avec fermeté cette situation horrible et intolérable ». Le CPF est une instance qui rassemble les représentants personnels des chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie. La secrétaire générale de la Francophonie a en outre annoncé le déploiement d'une mission d'évaluation et d'assistance à la demande de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) de la RDC. Cette mission œuvrera étroitement avec la Conférence épiscopale nationale du Congo et les partenaires internationaux sur le terrain. Concernant le Burundi, les participants à la session du CPF ont souligné la persistance des violations des droits et des libertés, l'augmentation constante du nombre des personnes déplacées et réfugiées, ainsi que des discours de haine et d'incitation à la violence ethnique.

« Dans ce contexte particulièrement délétère et dangereux, la responsabilité des autorités burundaises est majeure. Les actions menées en partenariat avec d'autres organisations internationales n'ont pas évolué », a souligné Michaëlle Jean.

Depuis le dernier sommet de la Francophonie tenu en novembre 2016 à Antananarivo (Madagascar), le nombre de membres de cette institution a été porté à 84 suite à l'admission de la Nouvelle-Calédonie, en qualité de membre associé et de l'Argentine, le Canada-Ontario et la République de Corée, en qualité d'observateurs.

AFP

BRAZZA Express
Actualité - Économie - Politique

VISION 4
- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

27° OLYMPIADE DE LA LANGUE RUSSE

Les heureux gagnants poursuivront leurs études supérieures en Russie

Désignés le 19 mars dernier à l'issue de la finale de cette vingt-septième édition qui a eu lieu au Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville, ces heureux vainqueurs sont admis à poursuivre leurs études supérieures en Russie. Ils quitteront le Congo au mois de septembre 2017.



Organisée conjointement par l'ambassade de la fédération de Russie auprès de la République du Congo, le Centre culturel russe et le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (représenté par l'inspecteur coordonnateur des lycées, Pierre Mberi), la

vingt-septième olympiade de la langue russe a mis en compétition quatre-vingt-cinq (85) can-

didats venus de tous les lycées de Brazzaville plus deux candidats des lycées privés Camara

Photo de famille à l'issue du concours (Adiac) Laye et Atlas. Six seulement ont obtenu le visa pour la Russie en septembre prochain. Les autres lauréats, à savoir trois en terminale, trois en première et trois en seconde, ont reçu des cadeaux de la part des organisateurs. L'olympiade de la langue russe est une expérience extraordinaire qui témoigne de l'importance de cette langue en milieu congolais. C'est un formidable moyen de promotion de la langue de Pouchkine dans les lycées, grâce à la participation active des professeurs et à la réussite des candidats sélectionnés. Elle constitue un défi intéressant et motivant pour les lycéens et leur permet de tester la maîtrise de la langue et de rencontrer d'autres élèves qui s'intéressent à la langue et la culture russes. ! Après la délibération par le jury présidé par Marcel Bansimba,

l'administrateur du CCR, Roger Kandza a rendu publics les résultats selon l'ordre ci-après : premier, Francilia Marise Nkiélé Nakouzebi (étudiante) ; deuxième, Franck Ngokaba Wando (étudiant) ; troisième, Fred Mbani (étudiant) ; quatrième, Audrey Nuptia Boukondzo Misamou (étudiante) ; cinquième, Lourde Giovani Ntessani Mpolo (étudiante) ; et sixième, Diez Serment Mpika Niamba (étudiant). Ces six lauréats feront partie du quota des bourses d'études supérieures octroyées par la fédération de Russie à l'Etat congolais.

Le directeur du CCR Sergey Belyaev a félicité les heureux gagnants tout en encourageant les candidats malheureux à redoubler d'efforts pour le prochain rendez-vous de mars 2018 lors de la vingt huitième olympiade. Les olympiades de la langue russe au Congo existent depuis 1976. A cette époque, il s'agissait des olympiades nationales (organisées dans chaque pays où la langue russe est étudiée) et l'olympiade internationale (qui avait lieu à Moscou, regroupant les différents vainqueurs nationaux). Le Congo était souvent représenté par plus de cinq (5) étudiants. Et les meilleurs devaient poursuivre leurs études supérieures en ex-Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS).

Bruno Okokana

ENTRÉE GRATUITE

DU 6 AU 8 AVRIL 2017 AU SIÈGE DE LA FONDATION PERSPECTIVES D'AVENIR

DE 9H À 18H

F2UP/2017
Forum de l'Orienteur Universitaire et Professionnelle

SE FORMER AVEC UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

- INFORMER
- ORIENTER
- VULGARISER
- FACILITER
- ENCOURAGER
- RÉSEAUTER

+242 06 510 81 03 / 22 281 20 20
info@perspectivesavenir.org - www.perspectivesavenir.org
35, Avenue des 3 Martyrs/Moungali - Brazzaville, Rép. du Congo

PERSPECTIVES D'AVENIR
THE JOURNAL OF CAREERS FOR THE CONGO AND NEIGHBORING COUNTRIES

NÉCROLOGIE

Les enfants Ansi-Obangala, Oba et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances ainsi qu'au personnel du ministère des Affaires étrangères de Brazzaville et Pointe-Noire le décès de leur frère, neveu, Elitch Therlamb Obangala, survenu le jeudi 23 mars à 23heures des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient sur la rue Eko (6e avenue « Jamaïque »). La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

Ouvert à Brazzaville

BUROTEC

www.burotec.biz

Agence Brazzaville : Rez-de-chaussée, Immeuble 5 Février 1979 - Brazzaville - République du Congo
E-mail : contactbz@burotec.biz / salesbz@burotec.biz - Tél. : (00242) 05 537 14 71 / 05 537 14 75

Agence Pointe Noire : 98, Avenue Charles de Gaulle - B.P. 828
E-mail : contact@burotec.biz / vente@burotec.biz - Tél. : 06 677 66 56 / 05 524 26 78 / 22 294 08 04

Partners: Essite, PILOT, Rapido, QUO VADIS, Qbox, PARKER, Rhodia, EXACOMPTA, Fellowes, STERN.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE

Joseph Kabila appelé à prendre ses responsabilités

L'Épiscopat catholique exhorte les hommes politiques à agir de manière responsable et en appelle à la responsabilité du chef de l'État pour mettre en œuvre l'accord de la St-sylvestre.

Les négociations directes entre Majorité et Opposition congolaise n'ont pas abouti le lundi 27 mars comme promis. Les évêques de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) assurant la facilitation des travaux n'ont eu qu'à faire le constat d'échec de ces pourparlers qui ont pris trois mois sans qu'un consensus ne soit dégagé sur des matières essentielles. La signature des arrangements particuliers qui devait permettre l'application de l'accord de la Saint-Sylvestre, n'a pas eu lieu au grand désenchantement des évêques. Ces derniers étaient visiblement déçus de n'être pas parvenus à concilier les vues après les trois rounds de négociations sous leur égide et ils l'ont fait savoir. L'ambiance du lundi 27 mars au Centre interdiocésain censé abriter la cérémonie de signature des arrangements particuliers était plutôt très lourde et morose. Les délégués des composantes étaient quasi absents, preuve qu'ils n'avaient pas foi au dernier forcing entrepris par les évêques pour tenter de régler les quelques points en suspens. « *A ce niveau, la Cenco porte à la connaissance de l'opinion tant nationale qu'internationale l'impasse politique de ces discussions qui traduit le manque de bonne volonté politique et l'incapacité des acteurs politiques et sociaux de trouver un compromis et mettant au premier*



Joseph Kabila recevant les évêques catholiques

plan l'intérêt supérieur de la Nation et le bien de notre peuple », s'est contenté de dire Mgr Marcel Utambi dans ce qui a ressemblé à un discours-bilan en rapport avec les actions posées par la facilitation depuis le début des échanges. Une façon pour l'Église catholique de se dédouaner tout en rejetant la responsabilité du blocage sur les acteurs politiques et sociaux, incapables d'accorder leurs violons même sur des petits détails. D'où la maigre moisson obtenue après trois mois de discussions, preuve de la mauvaise foi des uns et des autres qui prenaient souvent plaisir à revenir sur des consensus

déjà dégagés sur certains points, tirant ainsi inutilement les choses en longueur. « *Les résultats obtenus sont loin de satisfaire les attentes de la population dont la situation économique et sécuritaire devient de plus en plus préoccupante* », a lâché le vice-président de la Cenco. Du mode de désignation du Premier ministre au chronogramme de mise en place du gouvernement en passant par la problématique de la présidence du Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre, aucun compromis n'a été trouvé. Les seules avancées engrangées jusque-là sont mineures et concernent, entre autres,

la taille du futur gouvernement de la transition avec cinquante-quatre membres, la mission de ses animateurs, le profil du Premier ministre et des ministres, ainsi que la mise en place d'un chronogramme de la mise en œuvre de l'accord. Sans pour autant renoncer à sa mission de bons offices quand bien même celle-ci n'est pas à durée indéterminée, la Cenco en appelle à l'implication personnelle et à la responsabilité du chef de l'État pour « la mise en œuvre rapide » de l'accord de la Saint-sylvestre.

Alain Diasso

ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS DIRECTES

Nouvelles consultations en perspective pour obtenir le consensus

Le président de la République s'est engagé, en tant que garant de la nation, à trouver un consensus sur les divergences ayant émaillé les discussions sur la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre 2016.

Peut-être qu'une nouvelle issue est en train de se dessiner pour la mise en œuvre de l'accord de la St sylvestre, après le constat d'impasse auquel sont parvenus les évêques catholiques, le lundi 27 mars, à la suite de la non-signature, comme prévu, des arrangements particuliers. C'est du chef de l'État, en tant que garant de la nation, que pourrait provenir l'éclaircissement censé décanter la situation de blocage que connaît cet accord, devant définir les modalités de la cogestion du pays pendant la transition et, qui peine à s'appliquer. C'est à juste titre que les évêques assurant la facilitation dans les discussions sont allés rendre compte le mardi 28 mars au chef de l'État après la fin de leur mission de bons offices. Une entrevue salutaire puisqu'il a permis à Joseph Kabila de s'enquérir de la situation auprès de la facilitation en prenant, séance tenante, des engagements utiles susceptibles de conduire à un atterrissage en douceur du processus. Plus concrètement, « le

chef de l'État a reconnu que les évêques ont fait un grand travail qu'il cote à 98% et que lui s'engageait à obtenir les 2% qui manquaient pour faire les 100% », a déclaré l'abbé Nsholé au sortir de l'audience. Il s'agit, pour Joseph Kabila, de mettre les bouchées doubles pour obtenir le consensus sur le Conseil national de suivi de l'accord (CNSA) et sur la nomination du Premier ministre de la transition. Sur ces deux points de divergence à la base du blocage actuel, le chef de l'État s'engagera à partir des propositions de la Cenco pour obtenir un consensus. Au sujet du mode de désignation du futur Premier ministre, la Cenco a proposé à ce que celui-ci soit nommé par le président au terme des consultations avec le Rassemblement. Tandis que pour la présidence du CNSA, la proposition prend en compte la lettre et l'esprit, c'est-à-dire que le président du CNSA doit être issu du Rassemblement et sera le fruit d'un consensus. « *Le chef de l'État a compris qu'au-delà de son statut de chef de la Majorité présidentielle, il est le garant de la nation* », s'est satisfait l'abbé Nsholé visiblement enchanté par la nouvelle tournure que viennent de prendre les événements.

A.D.

KASAÏ CENTRAL

L'ONU décidée à faire la lumière sur l'assassinat présumé de ses deux experts

Le secrétaire général Guterres a souligné que son organisation honorerait la mémoire de Zaida Catalán et de Michael Sharp en continuant à soutenir le précieux travail du groupe d'experts et toute la famille onusienne en RDC.

Après plusieurs recherches, les corps des deux experts des Nations unies disparus le 12 mars, à la suite d'une embuscade leur tendue par les miliciens Kamuina Nsapu sur la route de Tshimbulu en pleine forêt du Kasai, ont été découverts enfouis dans un grand trou. C'est le porte-parole du gouvernement, Lambert Mende, qui l'a annoncé, sans pour autant donner de plus amples précisions quant au sort des Congolais qui les accompagnaient dans leur itinérance, en l'occurrence, un interprète et trois conducteurs de taxis-motos. C'est dans un état piteux que les deux cadavres ont été découverts, dont l'un complètement mutilé. La Suédoise Zaida Catalán (37 ans) et l'Américain Michael Sharp (34 ans) ont vu leur mission en RDC se terminer de la plus vile manière dans cette bourgade de Tshimbulu où des affrontements entre l'armée et les rebelles Kamuina Nsapu avaient fait une soixantaine de victimes, début février. Sans attendre, le secrétaire général de l'ONU est monté au créneau pour fustiger ce dénouement macabre, tout en assurant que son organisation allait faire de son possible pour que justice soit rendue. « *L'Amé-*

ricain Michael Sharp et la Suédoise Zaida Catalán ont perdu leur vie en essayant de comprendre les causes du conflit et de l'insécurité en RDC afin d'aider à ramener la paix à ce pays », a indiqué Antonio Guterres dans une déclaration publiée en début de semaine. Il a exhorté les autorités congolaises à conduire une enquête complète sur cet incident en synergie avec les Nations unies. Et d'ajouter que les recherches devront se poursuivre pour retrouver les quatre autres ressortissants congolais qui accompagnaient les deux experts. « *En cas d'actes criminels, les Nations unies feront tout leur possible pour assurer que justice soit faite* », a-t-il martelé. Zaida Catalán et Michael Sharp faisaient partie du groupe d'experts sur la RDC rattaché au comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 de 2004. Les deux fonctionnaires onusiens enquêtaient sur l'insécurité, ainsi que sur les violations des droits de l'Homme dans le Kasai-central, une province en proie depuis plusieurs mois à la violence suite aux affrontements entre les forces de l'ordre et les miliciens du chef traditionnel, Kamwina Nsapu, tué en août 2016. Pour rappel, il est à retenir que les groupes d'experts de l'ONU sont chargés de rédiger des rapports annuels pour informer le Conseil de sécurité sur la situation intérieure dont ils ont la charge.

A.D.

TANGANYIKA

Justicia Asbl rappelle une crise humanitaire oubliée

L'ONG note que les conflits enregistrés dans cette province ont fait des victimes parmi les deux communautés (pygmée et bantoue) dont plus d'une centaine de morts, des milliers des blessés par flèches empoisonnées et autres armes blanches ainsi que près de 400 mille déplacés, des champs pillés et des villages incendiés.

Dans un communiqué publié le 29 mars 2017, l'ONG de promotion et de défense des droits de l'homme et du droit international humanitaire Justicia Asbl, basée en RDC s'est dit vivement préoccupée par la recrudescence du conflit identitaire dans la province du Tanganyika, avec comme conséquences immédiates, une crise humanitaire grave sur les nombreuses victimes ainsi que les personnes déplacées. A en croire cette organisation, c'est depuis début septembre 2016 que les hostilités ont repris entre les populations pygmées et bantoues en

territoire de Nyunzu « dans l'indifférence totale, si pas l'impuissance frisant une complicité des autorités politico-administratives à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens ». Justicia Asbl a, en effet, rappelé que ces conflits ont fait des victimes parmi les deux communautés et plus d'une centaine de personnes tuées, des milliers des blessés par flèches empoisonnées et autres armes blanches ainsi que près de 400 mille déplacés de leurs domiciles, des champs pillés et des villages incendiés. Dans l'historique de ces conflits, cette ONG a noté que le conflit entre les deux communautés dans les territoires de Manono et Kabalo avait éclaté depuis 2013, faisant plusieurs centaines des personnes tuées. « Trente-deux personnes furent inculpées lors d'une procédure judiciaire entachée de beaucoup d'irrégularités organisée à Lubumbashi. Parmi ces irrégularités, Justicia Asbl a dénombré la constitution très tardive des parties

civiles, elles même en difficulté d'être présentes aux audiences, ainsi que par l'impossibilité matérielle pour la Cour d'Appel de se déployer sur le terrain en vue de la reconstitution des faits et l'audition d'autant des témoins possible », a souligné cette organisation qui a noté qu'il en était résulté l'acquiescement de presque toutes les personnes arrêtées, consacrant une prime à l'impunité. Au mois de novembre 2016, a regretté cette Asbl, toutes les missions humanitaires qui se rendaient sur place pour évaluer les besoins sociaux et humanitaires des personnes déplacées ont subi des attaques et ont dû rebrousser chemin à cause de l'insécurité.

Une situation persistante

Justicia Asbl a relevé que les violences continuent de se commettre dans la province du Tanganyika, nonobstant l'organisation des mini-forum en novembre 2016 suivi du forum, sanctionné par la signature des

accords de non-agression, tenu du 22 au 27 février 2017, auquel ont pris part les représentants des pygmées et bantous, les leaders d'opinion, les acteurs politiques, les députés nationaux et provinciaux ainsi que les membres du gouvernement. Les dernières en date remontent, a soutenu cette ONG, au 21 mars 2017 à plus ou moins 145 km de la cité de Manono où une milice bantoue a fait incursion dans un camp des pygmées causant la mort de dix-huit personnes de suite des affrontements qui s'en sont suivis.

La Monusco et les FARDC dépassées

Justicia Asbl fait, en effet, constater d'une part, que les troupes de Fardc et de la Monusco ont semblé bien dépassées par les événements et ne pouvaient pas assurer une bonne protection des populations civiles et d'autre part, les miliciens bantous ou pygmées bénéficieraient de l'appui de certaines personnes influentes et groupes politiques

pour des intérêts encore obscures. « Ceci risquerait de faire plusieurs victimes dans une indifférence totale des autorités gouvernementales », a averti cette ONG.

Devant ces faits et la crainte de leurs conséquences, Justicia Asbl exhorte le gouvernement congolais, à mettre à la disposition des forces de sécurité, des moyens conséquents pour qu'elles assurent la sécurité des personnes et de leurs biens ainsi qu'à des poursuites de tous les tireurs des ficelles dans l'ombre de ce conflit, quelque soit leur qualité.

L'ONG attend du Procureur général près la Cour d'appel de Lubumbashi, d'ordonner l'ouverture d'une enquête judiciaire sur les exactions qui se commettent dans cette province. Alors qu'aux humanitaires, elle recommande d'user de tous les efforts pour que les populations bénéficient d'une assistance humanitaire conséquente.

Lucien Dianzenza

KINSHASA

Vent de panique après l'échec des négociations politiques

Des mouvements incontrôlés caractérisés par des paniques généralisées ont été signalés dans la capitale le mardi 28 mars dans la matinée.

Depuis le lundi 27 mars dans la soirée, la situation est demeurée tendue à Kinshasa. Convaincue que rien de bon n'allait sortir du Centre interdiocésain où devrait intervenir la signature de l'arrangement particulier lié à la mise en œuvre de l'accord du 31 décembre, la population a tenu à exprimer son ras-le-bol face aux tergiversations des politiciens. Le constat d'échec ayant sanctionné les travaux sur fond de divergences notamment sur le mode de désignation du Premier ministre et sur la présidence du Conseil national de suivi de l'accord (CNSA) a suffi pour mettre de l'huile au feu. Le lendemain, soit le mardi 28 mars, la situation a failli dégénérer dans la matinée dans plusieurs coins de la ville où des mouvements suspects de foule ont été observés.

La jeunesse du Rassemblement de l'opposition qui avait promis d'ameuter la rue en cas d'échec desdites négociations est passée à l'offensive. Tous ceux qui avaient emprunté le boulevard Lumumba ont eu de la peine à passer le périmètre où est établi le siège de l'UDPS, théâtre d'une expression populaire de mécontentement portée par les jeunes. Ces deniers, à grand renfort des chants hostiles au pouvoir, distribuaient des rameaux aux automobiles et aux passants troublant ainsi l'ordre public et le trafic sur ce tronçon. Des coups de feu auraient été entendus, d'après des témoins, pour dissuader les fauteurs de troubles. Ce cas est loin d'être isolé. Le syndrome

subversif a atteint pratiquement une grande partie de la ville.

Plusieurs communes ont été, pour ainsi dire, prises dans l'étau de ce bouillonnement collectif improvisé avec, à la manœuvre, des jeunes gens hystériques se recrutant essentiellement dans les milieux politiques et estudiantins. Dans l'Est de la ville, des jeunes gens ont improvisé une marche, rameaux à portée de main, avant d'être dispersés par la police. Dans les établissements d'enseignement supérieurs tels que l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées (Ista) ou encore l'Université de Kinshasa, des étudiants en furie ont brûlé des pneus et dressé des barricades tout en improvisant des marches de protestation. Du rond-point Ngaba au marché Gambela en passant par Kintambo magasin et le centre ville, des mouvements incontrôlés caractérisés par des paniques généralisées ont été signalés.

Des groupes de gens ont été surpris en train de prendre la tangente sans trop savoir pourquoi. Plusieurs établissements scolaires ont été bien obligés de renvoyer leurs élèves à la maison. Les bus, les taxis-motos et les voitures des particuliers se sont fait rare sur certains tronçons pendant de longues heures. Cependant dans certains quartiers périphériques tels que Mont Ngafula, Kinsuka, Nselé et ailleurs, la situation est demeurée plutôt calme toute la journée. Un contraste frappant. Avec professionnalisme, les forces de police ont pu finalement rétablir l'ordre public menacé, le temps d'un éclair, dans une ville qui n'a pas encore totalement digéré les troubles du 19 et 20 décembre dernier.

Atain Diasso

PREMIER TRIMESTRE 2017

FFJ répertorie au moins quatre cas d'atteinte à la liberté de la presse en RDC

L'organisation de défense et de promotion de la presse Freedom for journalist (FFJ) a, dans son rapport trimestriel de janvier à mars 2017, documenté quatre cas d'atteinte à la liberté de la presse en RDC.

L'ONG a noté deux cas d'interpellations policières des journalistes dans le Kasai et deux cas des journalistes blessés par une grenade dans la province du Maniema. FFJ, qui a regretté, d'une part, que très peu de médias proches de l'opposition fermés dans la foulée de contestation populaire dans le pays aient été rouverts, sous condition que leurs responsables devraient écrire au ministre des médias, a également noté que les principaux opposants au régime du président Kabila n'ont pas vu leurs médias réémettre en dépit de la décision d'un accord politique conclu fin décembre dans le pays, demandant au gouvernement de les rouvrir. L'ONG a, en effet, rappelé que le vendredi 11 mars 2016, la Voix du Katanga, une télévision émettant à Lubumbashi, dans le Haut-Katanga a été fermée. Ce média, a-t-elle noté, appartient à Gabriel Kyungu, président de l'Union nationale des fédéralistes du Congo (Unafec), membre du Groupe de sept partis, nommé G7, qui ont quitté la majorité en septembre 2015 pour rejoindre l'opposition. Alors que Radio Owoto, chaîne émettant à Lodja, dans la province de Sankuru, et appartenant à Christophe Lutundula, un autre membre de G7, a été fermée depuis le 17 septembre 2015. FFJ a également rappelé qu'en janvier 2016, Mapendo et Nyota, deux médias, propriétés de Moïse Katumbi, actuellement opposant farouche au président Kabila et candidat déclaré

à l'élection présidentielle, ont été fermés. Alors que Jua Lubumbashi Télévision a, elle aussi, été fermée à cause de son appartenance à Jean-Claude Muyambo, un autre membre de l'opposition, incarcéré à la Prison centrale de Makala dans une affaire de « stellionat » que l'opposant



La presse, lors d'une activité à Kinshasa.

rejette et qu'il qualifie de « politiquement motivée » par le régime. « Il s'agit d'une répression bien programmée des médias dont le contenu semble ne pas plaire. Si sur un trimestre, moins de médias et de journalistes ont été attaqués par rapport à la même période de l'année précédente, ceci ne veut pas dire que les détenteurs de la puissance publique ont été cléments à l'endroit des médias et des journalistes puisqu'au regard de turbulences politiques actuelles, FFJ craint que des médias et des journalistes soient davantage visés », a appuyé ce communiqué de l'ONG.

Pour Kinshasa, l'ONG a, par ailleurs, relevé que les trois médias appartenant aux opposants fermés ont été rouverts. Il s'agit de Canal Kin Télévision, Canal Congo Télévision, Canal Futur Télévision, Radio Liberté Beni et Radio Lisanga Télévision (RLTV).

L.D.

INTERVIEW

Tony Bolamba : « Il est temps que nous servions l'Equateur avec abnégation »

Gouverneur de l'Equateur, Tony Bolamba abat depuis son investiture un travail de titan consistant à tirer cette province de l'état d'apathie qui la gangrène depuis des lustres. Tout un défi personnel pour cet homme ambitieux, fils du terroir, qui entend matérialiser la vision de modernisation du pays chère au Chef de l'Etat, à travers le programme C.E.S.E.E : Communication, Energie, Santé, éducation et emplois. Nonobstant les chants de sirène et les embûches tendues sur son chemin, il avance d'un pas rassuré vers la réalisation des objectifs qu'il s'est assignés dont celui de rendre à l'Equateur sa fierté d'antan. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville : Comment se porte la province de l'Equateur en ces temps de basse conjoncture que connaît le pays ? Comment évaluez-vous à ce stade votre action à la tête de la province ?

Tony Cassius Bolamba : A ce stade de basse conjoncture mondiale, la Province de l'Equateur monte ses marches avec calme et espoir de s'en sortir.

L.D.B : Où en êtes-vous avec votre plan de redressement de l'Equateur du point de vue social et économique ? Etes-vous satisfait de ce qui a été réalisé jusque-là ?

T.C.B : J'ai été élu par les députés provinciaux puis investi par le président de la République suite à un programme de cinq points nommés C.E.S.E.E : Communication, énergie, santé, éducation et emplois. Nous sommes à la deuxième phase de notre programme consacré à l'énergie. J'ai trouvé l'Equateur par

terre !

L.D.B : Vous vous êtes assigné plusieurs objectifs dès votre investiture notamment le rétablissement de l'autorité de l'Etat. Pensez-vous que votre vœu soit aujourd'hui exaucé ?

T.C.B : Je pense que oui !

L.D.B : En trois mois de gestion, sept ministres sur les onze qui composaient votre gouvernement ont démissionné pour des raisons presque identiques en stigmatisant, entre autres, votre mégestion. Est-ce vrai, comme disent les mauvaises langues, que vous dirigez la province comme une vile boutique ?

T.C.B : Sept de nos dix ministres ont fui le gouvernement pour des raisons que seuls leurs parrains savent. Mais il y a des démissions qu'on ne regrette jamais ! Heureusement que l'Equateur continue d'avancer et le Gouverneur est toujours là. C'est comme au niveau national, certains avaient quitté le président Joseph Kabila pour former le G7 mais le président est toujours là ! Heureusement que ceux qui me diffamaient se sont tus ! Sinon, la prison de Mbandaka serait remplie d'anciens ministres provinciaux après les conclusions de la justice.

L.D.B : Vos détracteurs vous accusent d'enrichissement illicite, de détournement des deniers publics, de confiscation des attributions de vos ministres et de manque de collaboration. Qu'en dites-vous ?

T.C.B : Chacun à sa conception du mot enrichissement. Pour leur gouverne, qu'ils sachent que je fais des sacrifices que je ne saurais mentionner ici. Humblement je voulais



Tony Bolamba

qu'ils sachent qu'avant de devenir Gouverneur de Province, j'avais un travail, j'avais donc une rémunération. Pour moi, faire de la politique n'est pas une profession mais plutôt une mission. C'est un sacerdoce : on sert la République ! Etre investi Gouverneur est certes un honneur mais plus une mission. Le Chef de l'Etat m'a confié une mission : faire le prolongement de sa vision de la modernisation au niveau de la Province de l'Equateur. Et je suis entraîné de la remplir avec abnégation et sans état d'âme car les mots Nation, République et Patrie ne sont pas de vains mots pour moi. Je suis un enfant de la République et au service de la République à l'Equateur ! Je ne suis pas un carriériste.

L.D.B : Il vous est également reproché une gestion conflictuelle avec tous les services de sécurité provinciale (ANR, FARDC, PNC, DGM, Parquet général). Qu'en est-il au juste ?

T.C.B : Le changement positif a toujours été difficile à être accepté par certains. Mais les gens doivent s'habituer au changement et je pense que certains qui ne me comprennent pas ont compris que l'Equa-

teur doit se développer !

L.D.B : Où en êtes-vous avec le projet de construction d'un abattoir, d'une école pilote à Mbandaka ainsi que la réfection de la morgue de la ville, la réhabilitation de l'axe routier Bolomba-Ingende, la réhabilitation des routes de desserte agricole et l'aménagement des sources d'eau potable ?

T.C.B : S'agissant de la morgue, le président de la République avait fait un don mais les compresseurs ont été pillés. Au sujet de l'eau potable, il avait aussi fait un don de sept camions de forage d'eau mais tous ont été pillés. Après les Equatoriens diront que nous sommes les mal aimés de la République ? Alors que nous pillons et volons tout ce que la République met à notre possession ! Quant aux réhabilitations, nous sommes entraînés d'attendre le changement des acteurs de la territoriale, on ne développe qu'à partir de la base. Toutefois, cette année ne sera consacrée qu'à l'éclairage public et au projet de notre parc solaire. Revenant sur l'eau potable, je dirai que le projet est déjà en cours et, en harmonie avec la Régideso, l'eau est fournie régulièrement dans la ville, même dans des quartiers jadis abandonnés, ce qui ne se faisait pas avant notre arrivée aux affaires !

L.D.B : Quelles sont les grandes réformes déjà initiées sous votre égide ?

T.C.B : Avant de parler du processus de l'éclairage public que nous avons commencé, notre plus grande réforme est la prise de conscience par les citoyens de l'Equateur de notre devenir. J'ai initié des rencontres républicaines et citoyennes où je fais comprendre

à certains de nos compatriotes de l'Equateur le sens de la République et de la citoyenneté. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas connu des troubles chaque 19 quand les oppositions appelaient aux manifestations populaires. Les Equatoriens ont pris conscience que nous devons aimer la République et avancer avec elle !

L.D.B : Quels sont vos rapports avec l'Assemblée provinciale de l'Equateur où certains députés provinciaux ne jurent que par votre limogeage ?

T.C.B : Avec l'Assemblée provinciale, nous entretenons de bons rapports. Je ne sais pas qui tire des ficelles dans de petites distractions qui arrivent de temps en temps à l'Equateur. Mais que la population sache que je ne l'abandonnerai jamais !

L.D.B : Que vous inspire le blocage actuel du processus de nomination du premier ministre issu des négociations directes Opposition-Majorité sous la facilitation de la Cenco ? Quelle est la recette que vous proposez pour s'en sortir ?

T.C.B : La mauvaise foi de certains ! La RDC a beaucoup de politiciens, moins d'hommes politiques et peu d'hommes d'Etat. C'est un constat personnel que j'assume !

L.D.B : Votre dernier mot !

T.C.B : Je voudrais m'adresser aux Equatoriens partout dans le monde. Nous ne sommes pas les mal aimés de la République, c'est nous-mêmes Equatoriens qui détruisons l'Equateur et cherchons des boucs émissaires ailleurs. Il est temps que nous servions l'Equateur avec abnégation. Je l'ai dit.

Alain Diasso

VIOLENCES AU KASAÏ

Trente-neuf agents de police massacrés par les miliciens Kamuina Nsapu

Ces vaillants policiers sont tombés vendredi dans une embuscade tendue par des miliciens Kamwina Nsapu à Kamuesha, à environ 75 km au nord-est de Tshikapa, chef-lieu de la province du Kasai.

Les faits remontent à vendredi 24 mars dernier. Une quarantaine des policiers sont tombés dans une embuscade tendue à leur convoi par les miliciens Kamuina Nsapu, alors qu'ils se rendaient à Kanganaga en provenance de Tshikapa. L'incident se serait produit à Kamuesha, à environ 75 km au nord-est de Tshikapa, une ville du



Des miliciens Kamuina Nsapu

Kasai alors que la province connaît un mouvement d'insurrection depuis le mois d'août. L'information qui faisait état de la décapitation des policiers a été confirmée le lundi 27 mars par la police nationale congolaise qui accuse la milice Kamuina Nsapu d'avoir massacré trente-neuf de ses agents en mission dans la région. Des sources locales, il appert que les miliciens se sont emparés des armes des policiers et des véhicules à bord desquels ils circulaient. « Ils ont été enterrés par leurs bourreaux dans une fosse commune », a pour sa part indiqué le colo-

nel Pierre-Rombaut Mwanamputu, porte-parole de la police nationale congolaise.

Toutefois, d'après la police, ces faits gravissimes ne resteront pas impunis d'autant plus qu'il s'agit là de l'attaque la plus meurtrière commise contre les forces de sécurité congolaises depuis le début de la rébellion qui s'est étendue à cinq provinces. Il a ajouté que des dispositions urgentes ont été prises pour mettre définitivement un terme à l'insécurité qui sévit au Kasai « par la mise hors d'état de nuire » des partisans de Kamwina Nsapu.

A.D.

KINSHASA

Huit communes privées d'eau

Suite à des travaux de maintenance de l'usine de traitement de Ngaliema, la Régie de distribution d'eau (Régideso) a interrompu la fourniture d'eau potable à Gombe, Kintambo, Bandalungwa, Lingwala, Kinshasa, Barumbu, Kasa-Vubu et Ngiri-Ngiri. Il y a aussi certains sites stratégiques dont le Palais de la Nation, la Primature, la Clinique Ngaliema et Kinois, le Grand hôtel Kinshasa, l'Hôtel du gouvernement, la Bralima et le Palais du peuple.

La mesure d'interruption de la fourniture d'eau potable est entrée en vigueur depuis ce 29 mars 2017. Dans un communiqué, la Régideso revient sur l'importance des travaux en cours. Par conséquent, le fournisseur public a invité les consommateurs de l'eau à constituer des réserves pour la journée du 30 mars, car les communes et sites cités manqueront d'eau au cours de l'exécution des travaux qui visent la maintenance des réseaux dans les ouvrages de production de l'usine de Ngaliema. Le rétablissement de la fourniture devrait intervenir dès la fin des travaux dont la date n'est pas encore clairement établie.

Globalement, la Régideso dispose d'une capacité nominale de production pour tout le pays de 467 m³ par an et de livraison globale de 324 millions de m³ par an. Sa capacité de stockage totale est de près de 120 000 m³ et de 185 réservoirs de stockage sur 3 399 km de branchements.

Etiage du fleuve Congo

Toutefois, la société commerciale est confrontée à une difficulté majeure liée à l'étiage du fleuve qui la contraint à capter de l'eau de plus en plus loin. À Matadi, la Régideso a déplacé ses groupes motopompes en eau brute à une cote inférieure afin de réduire la hauteur d'aspiration. Au cours d'une rencontre avec le Premier ministre, Samy Badibanga, les experts de la Mettelsat ont confirmé la baisse du niveau d'eau sur le fleuve en dessous des minima observés.

La baisse du niveau d'eau a une incidence directe sur les ouvrages de captage d'eau et sur les équipements électromécaniques. Il s'agit d'un risque réel qui conduira forcément à une baisse de la production du courant électrique et même de l'eau potable. Déjà, à l'époque, le ministre de l'Energie, Anatole Matusila, n'a pas exclu la possibilité d'un arrêt total des turbines d'Inga si le niveau d'eau passe en dessous d'un certain minimum.

Laurent Essolomwa

JEUX UNIVERSITAIRES

Le comportement anti sportif des responsables de l'université de Loango entache la clôture

La première édition des Jeux universitaires organisée par Barthel Production et management du 24 au 26 mars à Pointe-Noire a pris fin dans la confusion à cause du comportement blâmable des responsables de l'université de Loango qui ont causé des incidents regrettables peu avant la cérémonie de remise des trophées et la soirée culturelle prévue à cet effet.

Pourtant ces jeux universitaires ont bien commencé au CEG 5 février de Mpita, vendredi et samedi par des matchs de Nzango et de football. L'université de Loango vainqueur dans les deux disciplines a été sacrée championne. Les autres écoles telles Escic, Est-Le littoral, Hemip, ne sont contentées de leur côté que des places d'honneur.



Une vue des miss université crédit photo «Adiac»

Dimanche 26 mars, les animations diverses (chants, théâtre, rap) ont eu lieu à l'EAD avant l'élection de miss université et la remise des prix. Ainsi, Esther Deholle de l'Est-Le Littoral a été sacrée miss université devant Victoria Montero de l'Escic, Iere dauphine et Privat Danielle, de l'EAD, deuxième dauphine.

Quant au concours de scrabble, il a été remporté par Aufray Ngatali de l'Escic. Peu après, avant la cérémonie de remise des distinctions, les responsables de l'université de Loango engagent un bras de fer avec les organisateurs des jeux menacés, à qui ils réclament des récompenses plus onéreuses. Aucune solution ne sera trouvée

en dépit de nombreux pourparlers engagés pour aplanir les divergences. Dans la confusion, les distinctions sont remises aux vainqueurs dans la cour de l'EAD. C'est à ce moment qu'un membre du comité d'organisation est agressé et blessé tandis que d'autres subissent des violences de toutes sortes devant l'assistance et les partenaires médusés. En application du règlement des jeux, l'université de Loango a été sanctionnée pour avoir causé des troubles lors de la compétition et a perdu du coup tous ses titres. Dommage que la première édition des jeux universitaires qui, pourtant a commencé dans le fair play s'achève dans le désordre à cause de quelques troubles de l'université de Loango qui n'ont pas compris

que l'objectif des jeux au-delà de toutes distinctions qui pouvaient intervenir était avant tout de réunir les étudiants autour des compétitions et jeux sains dans un esprit de fair play et de camaraderie. À travers ces jeux, les organisateurs ont voulu une adhésion massive et sans réserve des écoles, instituts et universités qui n'ont toujours pas l'occasion de faire épanouir les étudiants à travers les disciplines culturelles et sportives. Au moment où la culture du civisme, du vivre ensemble et de la tolérance est plus qu'impérative, ce genre d'incidents qui n'honorent pas leurs auteurs et encore moins leurs responsables et établissements est plus que regrettable et blâmable.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

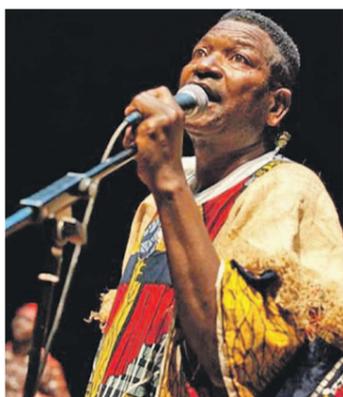
Zao fête ses 35 ans de carrière à l'IFC de la capitale économique

Le samedi 1^{er} avril à partir de 19 heures, le mythique Zao va fêter ses 35 ans de carrière sur la scène de l'Institut français du Congo (IFC). Trente cinq ans durant, il a eu la chance de grandir ou de vieillir avec un public fidèle et qu'il retrouve à chaque spectacle.

Pour ses 35 ans de carrière, Zao va s'offrir le hall de l'IFC de Pointe-Noire, une occasion pour lui de faire découvrir à ses fans, son univers musical, avec des morceaux qui, dans ces conditions deviennent magiques. Il sera accompagné de Faustin Nsakanda et du « Pointe-Noire All Stars », composé de Brice Mizingou, Gaël Mananguo, Lionel Kombo 2 Bayonne et Romaric Nzaou.

De son vrai nom, Casimir Zoba, Zao est un artiste de renommée internationale, son style est caractérisé par l'humour et la comédie. Mais plus qu'un simple comique, Zao est un artiste engagé qui fait passer, à travers le rire, des messages importants paraphrasant le plus souvent le vécu des humains.

Et si son nom « Zoba » en langue Lari, est le contraire d'une personne intelligente, Zao est loin



Zao lors d'un concert/ crédit photo «DR»

d'être Zoba. Bien au contraire, c'est un homme intègre, moralisateur et intelligible qui dans les années 78 s'est destiné à l'enseignement en intégrant l'école normale des instituteurs. Pour tout dire, Zao demeure l'un des plus grands artistes congolais voire le meilleur de sa génération. En 1982, il reçoit le

prix Découverte Radio France Internationale (RFI), grâce à son titre « Sorcier ensorcelé » et une année après avec Corbillard, le Prix de la meilleure chanson au Festival des musiques d'Afrique centrale.

Dans cette chanson « Corbillard », Zao raconte l'histoire d'un mort qui ne veut pas aller au cimetière et qui tente de corrompre son corbillard de ne pas l'y emmener.

En s'imposant un style très humoristique, Zao a réussi là où les autres ont souvent échoué, sa musique attire toutes les générations. Et ses chansons sont embellies des thèmes sensibles et même tabou, à l'instar de Sida, Sorcellerie, Soulard etc. ... Le 1er avril, Zao sera à Pointe-Noire pour fêter ses 35 ans de carrière sur scène, un concert qui mérite d'être suivi avec une attention particulière.

Hugues Prosper Mabonzo

GESTION D'ENTREPRISE

Les créateurs des TPE et PE en formation

Débutée le 26 mars, cette formation intitulée « Primo entrepreneur » destinée aux Très petites entreprises (TPE) et aux Petites entreprises (PE) prendra fin le 31 mars. L'activité se déroule à la chambre consulaire de la ville initiatrice de ladite formation.



Une vue de la salle pendant la formation

Selon Fortuné Kounkou Kibouilou, responsable de la formation, l'activité vise à doter et à renforcer les connaissances de base des participants devant leur permettre d'améliorer leurs compétences en matière de gestion d'entreprise : « La formation a été initiée par rapport aux besoins exprimés par les

créateurs d'entreprises, ceux qui sont en informel et ceux qui ont moins de 3 ans d'existence et sont confrontés aux problèmes de gestion. Cette formation de base vient donc combler ce vide ». Animée par des cadres du Centre de gestion agréé (CGA) de la chambre de consulaire, la formation est axée sur 4 thèmes à savoir : cadre juridique, fiscal et social ; comptabilité de base ; maîtrise des coûts ; gestion des stocks. À en croire Fortuné Kounkou Kibouilou, une évaluation sera faite au terme de l'activité. Cette formation des TPE et PE succède à celle des grossistes des boissons des brasseries de la place qui s'est déroulée en février dernier.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

VIE DES PARTIS

Edgard Tinianga, nouveau président fédéral du PSP

Le nouveau président fédéral du Parti pour la solidarité et le progrès (PSP), Edgard Tinianga, est à ce poste à l'occasion d'une rencontre de restructuration des organes de cette formation politique tenue le 28 mars dans la ville océane en présence de Barthélémy Barhel Mahoukou, secrétaire général de ce parti.

Dévoilant à la presse ses principaux objectifs conformément à ses nouvelles responsabilités, Edgard Tinianga a expliqué que sa principale tâche consiste à la redynamisation de ce parti à travers les cellules et les sections de tous les quartiers de la ville, en vue de donner un nouveau sang à celui-ci dans le département de Pointe-Noire. « Je demande à tous les membres de ce département de rester sereins pour la réorganisation du parti », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le secrétaire général du PSP, Barthélémy Barhel Mahoukou, pense qu'en plus du sentiment d'une mission accomplie qu'il éprouve, il est vraiment ravi de la mobilisation des animateurs de son parti du département de Pointe-Noire. « En plus d'autres membres, qui se sont présentés à cette rencontre, sur les quarante-cinq responsables du parti de ce département attendus, trente-neuf se sont présentés, cela constitue un fait très marquant au terme de la repré-

sentativité du parti. L'objectif principal de ces retrouvailles étant de faire participer le parti à toutes les échéances électorales qui pointent à l'horizon. Ainsi, la direction nationale attend plus de ses animateurs, la mobilisation et l'éducation des militants à la base, l'observation de la discipline et surtout le « vivre ensemble », la cohésion. Il y a quelques temps que nous mettons des bouchées doubles de telle sorte que des principes de paix soient respectés au niveau de la base », a indiqué Barthélémy Barhel Mahoukou. Le PSP est un parti de la majorité présidentielle créé depuis 2014 par le défunt député Anicet Wilfrid Pandou. Il est représenté à travers neuf départements sur les douze que compte le Congo. Après Pointe-Noire, les membres de la délégation nationale dudit parti poursuivront la restructuration des instances de leur formation dans d'autres départements notamment le Niari, la Bouenza et la Lekoumou avant de revenir à Brazzaville.

Séverin Ibara

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

BOXE

Le matériel destiné à la fédération en souffrance à Pointe-Noire

Le premier vice-président de la Fédération congolaise de Boxe (Fécoboxe) affirme avoir confisqué le matériel du noble art dans une maison à Pointe-Noire depuis vingt mois.

Alain William Okoko Coolv réclame d'après lui, le remboursement de la somme de 1.650 000 Fcfa, qu'il avait préfinancée dans le cadre des préparatifs des Jeux Africains de Brazzaville 2015. « Le matériel du noble art est dans une maison bloqué aujourd'hui vingt mois à cause du non-remboursement de la somme d'un million six cent-cinquante mille francs d'une personne de bonne volonté qui a aidé les pugilistes pendant le regroupement des 11^e Jeux africains à Pointe-Noire », a-t-il expli-

qué, précisant qu'à l'époque, il assumait les fonctions de 3^e vice-président de la fédération. Il a ajouté qu'il a clairement donné sa position lorsque les conseillers fédéraux ont évoqué cet aspect au cours de leur rencontre inaugurale le 24 mars au gymnase Henri Elendé en présence des représentants du ministère des Sports et de l'éducation physique et du Comité national olympique et sportif congolais. « Le ministre des Sports et de l'éducation physique lors des assemblées générales électives des fédé-

rations le 30 octobre 2016, avait instruit le directeur général des sports à rembourser ladite somme, mais malheureusement jusqu'à ce jour sans suite favorable », a-t-il précisé.

Selon Alain William Okoko Coolv, ce matériel (accessoires de ring, les cordes, les sacs et autres) devrait permettre à la Fécoboxe de doter les ligues départementales en matériels didactiques et également faciliter la préparation des Diables rouges dans les compétitions internationales, qui pointent à l'horizon notamment les championnats d'Afrique, prévus pour le 27 mai à Brazzaville.

James Golden Eloué



Alain William Okoko Coolv(Adiac)

PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Nicole Mantsanga Bambi plaide pour une bonne conservation

La directrice des Musées, des monuments et sites historiques au ministère de la Culture et des arts, Nicole Mantsanga Bambi a relevé le 28 mars la nécessité de bien garder le patrimoine culturel immatériel, au profit des générations actuelles et futures. Un atelier de validation de l'inventaire de ce patrimoine a été organisé à cet effet à Brazzaville avec l'appui de l'Unesco pour examiner les résultats des enquêtes menées dans six départements du Congo.



Nicole Mantsanga Bambi (Adiac)

Ces enquêtes ont été réalisées en deux phases : la première a concerné les départements de Pointe - Noire, Kouilou, Pool, cuvette et plateaux. Lors de la deuxième phase, les équipes ont pu travailler sur des éléments suivants : le béka dans le département de la Sangha ; le tissage de raphia dans les Plateaux ; la préparation de la bouillie communément appelée mbouata dans le Niari, le Kiebé-kiebé dans la Cuvette, la fabrication du pont en liane dans la Lekoumou ; la sapolo-

gie et la rumba à Brazzaville.

Cet atelier vise la préservation, la promotion, la mise en valeur ou la transmission du patrimoine culturel immatériel, essentiellement par l'éducation formelle ainsi que la revitalisation des différents aspects.

La directrice des Musées, des monuments et sites historiques, opératrice technique du projet, Nicole Mantsanga Bambi souligne qu'il existe des risques de disparition pour certains éléments du patrimoine

culturel immatériel. Il est donc nécessaire de les garder pour le bien des générations d'aujourd'hui et futures.

« Sauvegarder notre patrimoine c'est transférer les connaissances, le savoir-faire et le sens, autrement dit, la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel met l'action sur les processus au jeu dans la transmission ou la communication de génération en génération plutôt que sur la production de ces manifestations concrètes tel qu'un spectacle de danse, un chant, un instrument de musique ou une œuvre d'artisanat. Sauvegarder le patrimoine culturel immatériel signifie s'assurer qu'il joue toujours un rôle actif dans la vie des générations actuelles et qu'il est transmis aux générations de demain », a signifié Nicole Mantsanga Bambi.

Le directeur de cabinet par intérim du ministre de la Culture et des arts, Stève Gaouilla, a rappelé que le Congo a ratifié depuis 2008 la convention 2003 de l'Unesco portant protection du patrimoine culturel et immatériel. Il a remercié l'organisation onusienne qui les accompagne dans ce processus de vitalisation de l'identité culturelle en dépit de la situation économique mondiale.

Signalons que ce processus d'inventaire du patrimoine culturel immatériel a été lancé depuis 2010 avec l'aide de l'Unesco et la participation des communautés concertées.

Rosalie Bindika

COPA COCA-COLA 2017

248 établissements scolaires entrent en compétition le 2 avril

La 9^e édition de la compétition, dédiée aux jeunes scolarisés du cycle secondaire, dont l'âge varie entre 13 et 15 ans, se disputera dans dix localités du territoire national. Le match d'ouverture pour l'exhibition opposera les Diables rouges U-15 aux champions de la Copa Coca-cola de l'année passée.

La Copa Coca-cola 2017 ne ressemblera pas à celle des années passées. Pour cette 9^e édition, en effet, il y a des innovations. La compétition est notamment élargie à 248 équipes ou établissements scolaires au lieu de 200 comme dans les huit précédentes éditions. « Une manière de donner la chance à un grand nombre de jeunes congolais d'exprimer leur talent », a expliqué Ghislain Tchicaya, responsable marketing de Brasco, organisateur de cette compétition, dont l'existence remonte à 2009. La répartition des équipes est telle que Brazzaville aura 100 représentants, tout comme la ville de Pointe-Noire et les localités de l'arrière-pays auront au total 48 établissements.

Cette compétition à élimination directe se disputera par zones géographiques dans les localités. C'est à l'étape des demi-finales que les qualifiés viendront à Brazzaville pour la suite avant la finale, prévue le 6 mai prochain. A en croire le représentant du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Frédéric Menga, le calendrier de la compétition est élaboré de telle sorte que le programme des cours des élèves ne soit en rien perturbé. « La Copa Coca-cola débute le 2 avril, période des vacances de pâques. Par la suite, les rencontres auront lieu les samedi et dimanche. Tout se fera dans le strict respect du calendrier scolaire », a-t-il rassuré. Frédéric Menga a, par ailleurs, attiré l'attention des responsables des établissements sur la sélection des joueurs. Il n'est pas question, selon lui, de sélectionner les jeunes non-scolarisés pour renforcer l'ossature des équipes.

Après la conférence de presse du comité d'organisation de la compétition, constitué de l'ensemble des partenaires de Brasco, tenue le 29 mars à Brazzaville, un tirage au sort symbolique a eu lieu. Les équipes de l'arrondissement de Baongo ont déjà connu leurs adversaires. Ghislain Tchicaya a indiqué que les trois meilleures équipes tout comme les trois meilleurs joueurs auront une récompense particulière en dehors des trophées. Pourtant, ce dernier a pensé que le moment n'est pas encore arrivé pour le dévoiler à la presse.

Rominique Nerplat Makaya

DIABLES ROUGES

Sébastien Migné entre en jeu par une défaite

Le match amical Mauritanie-Congo, comptant pour la journée FIFA, était le tout premier du technicien français en qualité de sélectionneur du onze national congolais. Une entrée en jeu manquée pour Sébastien Migné puisque ses poulains se sont inclinés 1-2 devant les Mourabitounes. Pourtant, sous la pression des Diables rouges le défenseur mauritanien, Diadie Diarra, a marqué contre son camp permettant ainsi aux Congolais de mener au score 1-0. Une joie de courte durée du côté des Diables rouges. Les Mauritaniens en effet ont égalisé quelques minutes plus tard grâce à El Hacem El Id. De retour des vestiaires, Dicko Abdellahi Soudani a doublé la mise. 2-1 score final en faveur de la Mauritanie. Malgré les occasions de but que les Congolais se sont créées, le score n'a pas changé.

Rominique Nerplat Makaya